

DEC170939DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Gabriel Chardin (E-RIHS-FR)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu la décision DEC142052DAJ du 1^{er} septembre 2014 portant nomination de M. Gabriel Chardin aux fonctions de président du comité des très grands équipements scientifiques et grandes infrastructures ;

Vu le projet de convention portant « *Mémorandum d'intention – European Research for Heritage Science - France* » (E-RIHS-FR) conclu entre le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, le Ministère de la Culture et de la Communication, l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique, le Museum National d'Histoire Naturelle, la Fondation des Sciences du Patrimoine et le CNRS ;

DECIDE :

Art.1^{er}. – Délégation est donnée à M. Gabriel Chardin, président du comité des très grands équipements scientifiques et grandes infrastructures, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention portant « *Mémorandum d'intention – European Research for Heritage Science - France* » (E-RIHS-FR) conclue entre les contractants susvisés.

Art.2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 mars 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90